

Les kinés restent mobilisés et vigilants

Pour participer activement à cette action nous vous proposons un plan en plusieurs étapes

I. informer les députés

1.1 envoyer le dossier ci-joint —> bit.ly/2CV8UM5 portant les revendications de la profession à votre député.

Vous pourrez trouver son adresse mail en cliquant sur le lien suivant :

<http://www2.assemblee-nationale.fr/recherche-localisee/carte/FRANCE>

Cliquez sur votre département puis recherchez votre circonscription, l'adresse mail se trouve sur la fiche de votre député

1.2 interpeller vos députés sur les réseaux sociaux

En utilisant le **#KinéDemain** et en relayant les messages que nous posterons sur :

- Le grade de master
- La création d'une filière universitaire
- L'absence de revalorisation significative de la profession
- Le conventionnement sélectif
- La dérégulation des professions de santé
- l'inégalité des professions de santé face au congé maternité
- l'inégalité de la tarification d'un même acte pour plusieurs professions de santé
- l'absence de plan d'amélioration de l'attractivité de l'exercice salarié
- les campagnes de récupérations abusives d'indus
- l'accès direct à la kinésithérapie

Vous trouverez les coordonnées des comptes sur les réseaux sociaux des députés en suivant ce lien :

<http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/liste/reseaux-sociaux>

1.3 rencontrer les députés pour faire connaître notre situation et celle de la santé en général. Même s'il ne travaille pas spécialement sur la santé il aura à cœur de faire remonter les inquiétudes de professionnels qui prennent en charge chaque jour un grand nombre de ses administrés.

<http://www2.assemblee-nationale.fr/qui>

II. informer notre ministre

Vous pouvez envoyer un mail à la ministre à partir du formulaire de contact :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/ecrire-a-la-ministre>

Ce Formulaire ne permet pas de joindre de fichier il vous faudra insérer le lien suivant pour renvoyer vers les revendications de la profession —> bit.ly/2CV8UM5

Vous pouvez également l'interpeller sur les réseaux sociaux :

Twitter : @agnesbuzyn
@cabBuzyn

III. informer les patients

il est important en parallèle que nous informions nos patients et les citoyens pour cela vous pouvez afficher et/ou distribuer les flyers que vous trouverez en suivant ce lien :


<https://www.alize-kine.org/wp-content/uploads/2018/09/Affiche-patient-automne-2018-1.pdf>

IV. tweeter

utiliser le # commun: #kinéDemain pour toutes publications concernant nos revendications.

Il est indispensable que les députés soient informés de nos revendications et que les kinésithérapeutes salariés, libéraux, étudiants ne peuvent plus travailler sans une amélioration de leurs conditions de travail ainsi que d'une revalorisation significative de leur actes.

**La balle est dans notre camp, les outils sont à votre disposition.
Ne restons pas passifs !**

 06.61.84.44.47

 www.alize-kine.org

 contact@alize-kine.org

521, avenue de la libération Les mandarines
bâtiment A1 06700 Saint Laurent du Var